

L'existence d'une langue officielle commune en Europe permettrait une plus grande mobilité des talents (2/6)

La langue est sans aucun doute l'un des obstacles majeurs à la mobilité européenne.

En juin 2011, j'ai eu la chance d'intégrer un groupe de jeunes qui passèrent deux jours à Bruxelles, au parlement européen, afin d'y rencontrer des leaders politiques européens. Nous avons eu l'occasion d'échanger pendant près d'une heure avec Michel Barnier alors Commissaire Européen au marché intérieur et aux services. Je me souviens lui avoir demandé s'il pensait qu'il serait nécessaire un jour d'adopter une langue commune en Europe si nous souhaitions vraiment favoriser la mobilité des citoyens au sein de l'Union. Il m'avait répondu qu'opter pour une langue officielle commune n'était pas souhaitable. Selon lui, le but de l'Europe n'est pas « d'anéantir » les langues et cultures nationales au profit d'une seule d'entre elles mais bien au contraire, d'être unis dans notre diversité. Bien que je comprenne parfaitement son point de vue, je ne peux que le partager partiellement.

En effet, opter pour une langue commune n'implique pas nécessairement le reniement de sa langue nationale. Nous apprenons bien tous l'anglais ou l'allemand à l'école dès la classe de 6ème et cela ne signifie pas pour autant que nous ne parlions pas le français en dehors des heures de classes de langues !

Se relocaliser dans un autre pays de l'Union nous oblige forcément à communiquer avec des personnes qui ne parlent pas notre langue nationale. Or, à défaut d'avoir une langue commune officielle, l'anglais s'est donc peu à peu imposée comme la langue de communication par défaut. Néanmoins, tout le monde ne parle pas l'anglais couramment en Europe. De plus, les documents administratifs sont rarement traduits en anglais puisque cette langue n'est pas LA langue officielle de l'Union mais une parmi tant d'autres. Au Canada par exemple, tous les documents administratifs sont disponibles en français et en anglais puisque ces deux langues sont toutes deux des langues officielles du pays. A ce jour, en Europe, traduire absolument tous les documents de tous les pays dans toutes les langues officielles de l'Union serait tout bonnement impossible. Et pourtant, parler une langue commune serait utile à bien des égards car allez donc tenter de créer une entreprise en Bulgarie et traiter avec l'administration bulgare si vous ne parlez pas bulgare ou si vous n'avez pas d'interprète. Bon courage !

Or, si nous souhaitons réellement faciliter la mobilité des citoyens au sein de l'Union, il me paraîtrait logique que toute personne, dès l'école maternelle, apprenne la langue de son pays, la langue commune officielle de l'Union et l'anglais, langue internationale oblige. Tout document administratif devrait alors être diffusé dans la langue du pays ainsi que dans la langue officielle commune. Les citoyens Européens, quel que soit leur pays d'origine pourrait donc communiquer sans aucun souci avec n'importe quel autre citoyen et administration de l'Union.

Quelle devrait donc être la langue officielle commune de l'Union ? Pourquoi pas l'anglais ? Cette langue est déjà la langue internationale par excellence et dans le monde actuel, le parler n'est plus vraiment une option. Nous serons donc tous tôt ou tard amenés à devoir le parler. Mais pourquoi donc apprendre uniquement deux langues lorsqu'on peut en apprendre trois, voire quatre ou même cinq ? Jusqu'à l'âge de 12 ans, apprendre une langue n'est pas un souci et certains enfants baignant dans un environnement international arrivent parfois à parler jusqu'à 10 langues couramment à l'âge

de 15 ans ! Pourquoi donc se limiter à deux langues si le cerveau humain a la capacité d'en intégrer bien plus et sans effort particulier ? Se limiter à l'anglais serait donc du « gâchis » de potentiel.

Deuxièmement, aucun « grand » pays de l'Union n'a l'anglais pour langue officielle et la logique serait donc d'adopter la langue d'au moins un grand pays de l'Union. Les Britanniques n'ont-ils pas voté le BREXIT ?

Nous pourrions donc envisager l'allemand, le français, l'italien ou l'espagnol par exemple. Un referendum européen pourrait alors avoir lieu et les citoyens européens se prononceraient de façon démocratique sur la langue qu'ils souhaiteraient voir devenir la langue officielle commune.

Je pense même que nous pourrions avoir quelques surprises car bien que l'allemand soit dans les faits la langue officielle la plus parlée en Europe et catalyserait donc mathématiquement de nombreux votes, je pense que le français pourrait être le grand gagnant de ce referendum. L'espagnol serait probablement lui aussi très bien placé. En tout état de cause, quel que pourrait être le résultat de ce referendum, il faudrait presque deux générations pour appliquer cette réforme car tout cela devrait se mettre en place de façon progressive. En effet, il faudrait commencer par enseigner la langue choisie de façon officielle dès l'école maternelle et cela nécessiterait la mise en place d'une logistique considérable. Quelles seront les matières enseignées en langue nationale et quelles seront celles qui le seront en langue européenne ? Il faudrait former des enseignants multilingues, organiser plus d'échanges européens etc. Mais bon, comme le dit si bien le dicton populaire, Rome ne s'est pas construite en un jour